

# Rapport 2016

## sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés

*Le présent Rapport, conformément aux prescriptions du décret n 2000-404 du 11 mai 2000 relatif « au Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets » a pour objet de présenter l'ensemble des aspects techniques et financiers du service d'élimination (collecte et traitement) des déchets ménagers et assimilés.*



**Plateau Picard**

*Communauté de Communes*

---

*Le présent rapport, conformément aux prescriptions du décret n° 2000-04 du 11 mai 2000 relatif « au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets » a pour objet de présenter l'ensemble des aspects techniques et financiers du service d'élimination (collecte et traitement) des déchets ménagers et assimilés.*

# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Données globales du service .....</b>	<b>4</b>
L'organisation générale.....	4
L'équipe .....	5
Les points marquants de l'année .....	5
Les données techniques.....	6
Les données financières .....	7
<b>Données par type de collecte .....</b>	<b>10</b>
Les ordures ménagères résiduelles et assimilées .....	10
Emballages recyclables et papiers .....	12
La collecte des déchets verts en porte-à-porte .....	15
Les déchetteries .....	16
<b>Les autres activités du service .....</b>	<b>20</b>
L'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) .....	20
La Recyclerie du Plateau Picard.....	21
La promotion du compostage domestique.....	24
La communication et la sensibilisation .....	25
Les actions de prévention des déchets.....	26

## Introduction

La Communauté de communes du Plateau Picard est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 52 communes sur un territoire rural où vivent 30699 habitants (population légale 2016).

Depuis 1992, la Communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Elle assure directement la collecte et a transféré le traitement au Syndicat Mixte Oise Verte Environnement (SYMOVE).

Poursuivant l'objectif d'un service de qualité au meilleur coût et dans le respect de l'environnement, la Communauté de communes a très tôt fait le choix du tri et du recyclage. Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'une part importante des déchets produits sur le Plateau Picard est aujourd'hui valorisée.

Ce rapport doit permettre à chacun, élus, administrés et partenaires, d'être informé en toute transparence sur la gestion du service et ses résultats. Ainsi il présente toutes les mesures mises en place par la Communauté de communes ainsi que leurs répercussions.

# Données globales du service

## L'organisation générale

### Les différents systèmes de collectes des déchets ménagers et assimilés

La collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de communes du Plateau Picard se décline en plusieurs services.

Type de collecte	Mode de collecte	Régie / prestation	Prestataire	Date de début du marché	Durée du marché
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte	Prestation	Gurdebeke	01/05/2016	5 ans
Déchetteries	Apport volontaire	Accueil par la CCPP	Véolia (déchet non dangereux)	01/11/2013	5 ans
		Evacuation des déchets en prestation	Chimirec (déchet dangereux)	01/06/2015	5 ans
Collecte des emballages recyclables	Apport volontaire	Prestation	Gurdebeke	01/01/2014	5 ans
Déchets verts	Porte-à-porte	Prestation	Gurdebeke	18/04/2016	1 an renouvelable une fois
Objets pour réemploi	Apport volontaire et collecte sur RDV	CCPP	/	/	/

Tableau 1. Les différents modes de collecte des ordures ménagères et assimilées

### Les règlements de collecte des déchets

Les modalités de fonctionnement des différents services de collecte des déchets ménagers et assimilés sont reprises dans deux arrêtés : le 10ST/01 du 4 janvier 2010 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés et le 03/38 du 2 décembre 2003 relatif à l'utilisation des déchetteries. Ces règlements sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la Communauté de Communes ou sur simple demande écrite auprès de la Communauté de Communes du Plateau Picard.

## Le traitement

Si la Communauté de communes assure directement la collecte des ordures ménagères, elle a en revanche délégué la compétence traitement (à l'exception des déchetteries) au Syndicat Mixte Oise Verte Environnement (SYMOVE). C'est donc ce dernier qui gère le traitement des ordures ménagères résiduelles, le tri des emballages recyclables et le compostage des déchets verts collectés en porte-à-porte.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, le SYMOVE a fusionné avec le SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) pour former un grand syndicat de traitement qui couvre la quasi-totalité du département : le SMDO (Syndicat Mixte de l'Oise).

## L'équipe

---

La politique communautaire de gestion des déchets ménagers est élaborée par une commission d'élus présidée par Olivier de Beule, Vice-président en charge des déchets ménagers.

Cette politique est ensuite mise en œuvre par une équipe technique :

- Geoffrey Fumaroli : directeur des services techniques,
- Ingrid Thibon : assistante des services techniques,  
Joëlle Fragnaud : chargée d'accueil et assistante du service déchets,
- David Cheptou : chef d'équipes déchetteries et Recyclerie,
- Sandra Cholet, chargée de mission déchets,
- Mickael Vanier, Francis Lefevre, Jacky Beaugrand, Camille Conty, Sullivan Laglenne, Stephanie Ducastel, Gregory Cambron et Robin Abbruggiati, animateurs de déchetterie.
- Stephane Roger : agent d'entretien des points tri
- Elodie Cléaz : chargée de mission sensibilisation et prévention des déchets
- Wilfried Deramé, Thierry Lemaire, Xavier Van Vooren, Remi Smardzewski, Sullivan Laglenne ,  
Françoise Proisy et Gregory Cambron : agents de collecte et de valorisation de La Recyclerie du Plateau Picard
- Marianne Nicolas et Marie-Laure Morenvillers : magasin de la Recyclerie du Plateau Picard

## Les points marquants de l'année

---

L'année a été marquée par :

- La fusion du SYMOVE et du SMVO au 1<sup>er</sup> décembre 2016 pour former le SMDO
- Le renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères
- Le renouvellement du marché de collecte des déchets verts en porte-à-porte
- La mise en service des colonnes enterrées implantées rue Jean Moulin à St Just en Chaussée

# Les données techniques

## Quantités collectées

	Quantités collectées	Quantités collectées par habitant	Répartition
Ordures ménagères résiduelles	6 481 t	211 kg	32%
Déchetteries	9 983 t	325 kg	50%
Points tri	2 156 t	70 kg	11%
Déchets verts en porte-à-porte	1 505 t	49 kg	7%
Total	20 124 t	656 kg	100%

Tableau 2. Quantités de déchets collectés par type de collecte et répartition

## Évolutions

La quantité totale de déchets ménagers collectés sur le Plateau Picard ne présente pas de tendance évolutive claire mais connaît des années hautes et des années basses, principalement sous l'influence des quantités de déchets collectées en déchetteries qui sont plus variables.

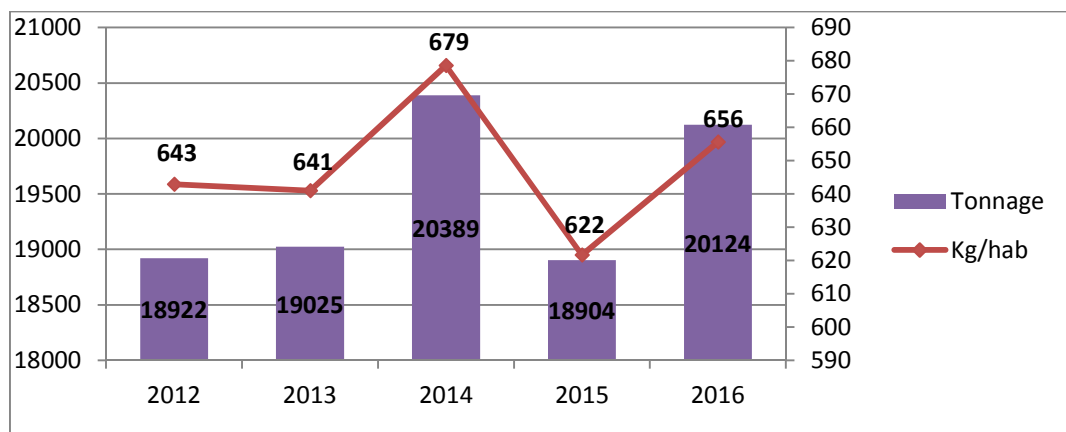


Figure 1. Evolution de la quantité totale de déchets collectés en tonnes et en kg/hab

Le développement des collectes sélectives conjugué à une prise de conscience et un effort de la population ont permis ces dernières années une augmentation significative de la part de matériaux valorisés. Cependant les efforts sont à poursuivre car de nombreux déchets valorisables restent présents dans la poubelle ordinaire.

	Taux de collecte sélective*	Taux de valorisation**
2012	65 %	39 %
2013	66%	37 %
2014	68 %	56 %
2015	65 %	53 %
2016	68 %	54 %

Tableau 3. Indicateurs de suivi du niveau de collecte sélective et de valorisation des déchets

\* Les collectes sélectives concernent les déchets collectés séparément des ordures ménagères résiduelles afin de pouvoir être valorisés ou éliminés dans des conditions de sécurité renforcées.

\*\*Sont pris en compte les déchets recyclés, compostés et la valorisation sous forme d'énergie (bois de déchetteries).

La hausse du taux de valorisation observée depuis 2014 s'explique par le recyclage des gravats grâce à une opération de concassage réalisée en 2014 et destinée à être reconduite de façon périodique.

## Les données financières

### Coûts de fonctionnement du service déchets ménagers

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Recettes directes	Coût total
Ordures ménagères résiduelles	24 182 €	462 353 €	566 335 €	0	1 052 870 €
Déchetteries	235 691 €	214 353 €	284 516 €	147 249 €	587 311 €
Points tri	29 775 €	171 397 €	192 046 €	389 589 €	3 629 €
Déchets verts en pàp	8 607 €	126 267 €	22 078 €	0	156 952 €
Recyclerie	179 604 €	0	0	60 423 €	119 181 €
Participation au Symove/SMDO	0	0	120 464 €	0	120 464 €
Prévention des déchets	36 938 €	0	0	34 171 €	2 767 €
<b>TOTAL</b>	<b>514 797 €</b>	<b>974 370 €</b>	<b>1 185 439 €</b>	<b>631 432 €</b>	<b>2 043 174 €</b>

Tableau 4. Répartition des dépenses et recettes du service en euros

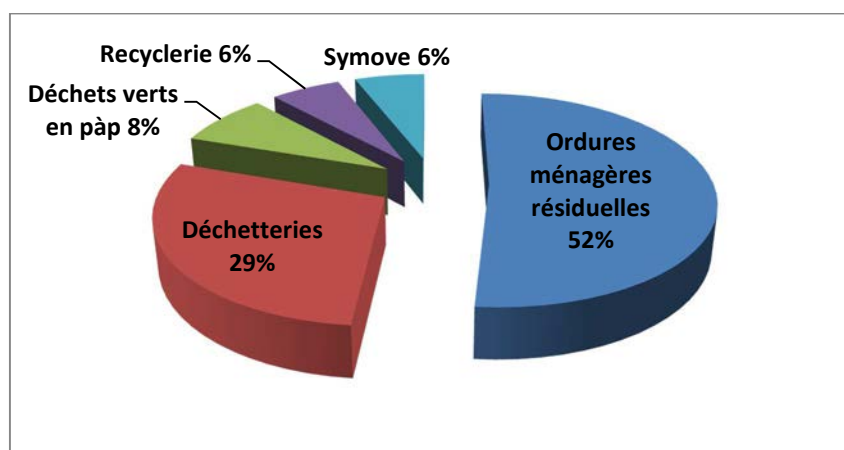


Figure 2. Répartition des coûts de fonctionnement en %

Malgré une baisse significative des quantités collectées, les ordures ménagères résiduelles, orientées vers l'enfouissement, continuent de représenter la part la plus importante des coûts de fonctionnement. Elles restent donc l'enjeu principal dans l'objectif de la maîtrise du budget des déchets ménagers, et il est nécessaire que les gestes de tri et de réduction de la production de déchets deviennent pour chacun un réflexe quotidien.

	Coût à la tonne	Coût par habitant
Ordures ménagères résiduelles	162 €	34 €
Déchetteries	59 €	19 €
Points tri	2 €	0,1 €
Déchets verts en pàp	104 €	5 €
<b>TOTAL</b>	<b>102 €</b>	<b>67 €</b>

Tableau 5. Coût des différents modes d'élimination des déchets ménagers



## Evolution du coût de fonctionnement du service

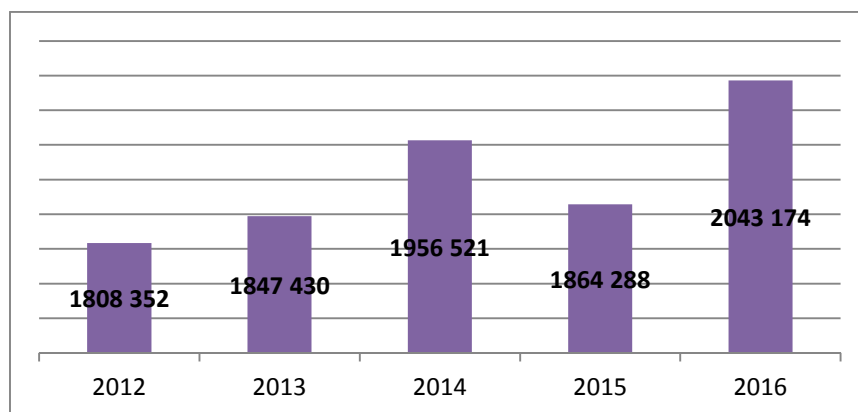


Figure 3. Evolution du coût global de fonctionnement du service en euros

NB : les coûts globaux de fonctionnement présentés ci-dessus correspondent aux dépenses moins les recettes directes (ventes de matériaux, subventions, soutiens etc).

## Financement du service déchets ménagers

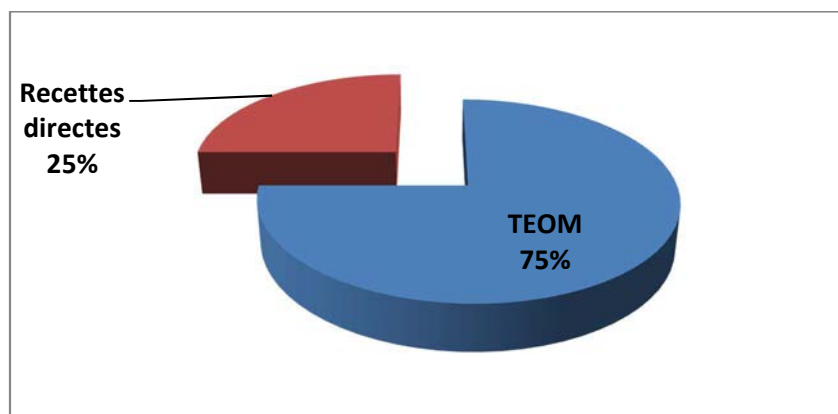


Figure 4. Répartition des sources de financement

	TEOM perçue	Recettes directes
2012	1 944 670 €	625 608 €
2013	2 102 830 €	536 759 €
2014	2 038 878 €	672 830 €
2015	2 074 537 €	703 759 €
2016	2 106 158 €	631 432 €

Tableau 6. Evolution des recettes et du financement du service

En 2016, la TEOM a permis de couvrir les coûts de fonctionnement (recette directes déduites des dépenses) ainsi que les dépenses d'investissement qui ont été peu élevées (24 473 €).

# Données par type de collecte

## Les ordures ménagères résiduelles et assimilées

### Fonctionnement général

#### L'organisation de la collecte

La collecte de ces déchets ménagers résiduels a lieu toute l'année, excepté les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre, à raison d'un passage par semaine. Pour la maison de retraite de Domfront et la ville de Saint-Just-en-Chaussée, la densité de population plus importante nécessite une deuxième collecte hebdomadaire.

Elle intègre la collecte des déchets des professionnels si ceux-ci sont physiquement identiques aux déchets ménagers et que leur prise en charge ne présente pas de contraintes particulières.

Les déchets sont collectés par le biais de bacs d'un volume adapté à la taille du foyer fournis par la CCPP.

Composition du foyer	Volume du conteneur
de 1 à 3 habitants	80 litres
4 habitants	120 litres
5 habitants	140 litres
6 à 7 habitants	180 litres
8 habitants et +	240 litres

Tableau 7. Règle de dotation en conteneurs pour les foyers en habitat individuel

Par dérogation, des sacs de 50 litres au logo du Plateau Picard sont fournis lorsque l'utilisation du conteneur n'est pas possible à raison de 2 rouleaux de 26 sacs pour une année pour une personne seule, puis un rouleau de 26 sacs par personne supplémentaire dans le foyer.

#### Le traitement

Après un passage par le centre de transfert de St Just en Chaussée, les ordures ménagères résiduelles du Plateau Picard sont envoyées au centre d'enfouissement de Moulin sous Touvent (60).

## Données techniques

### Quantités collectées et évolutions

Après plusieurs années de stabilisation, on observe à nouveau depuis 2015 une légère baisse de la courbe.

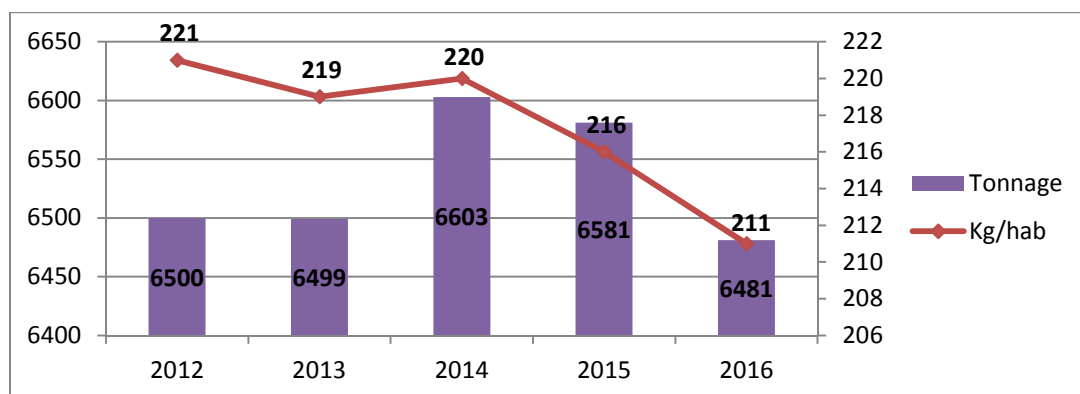


Figure 5. Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées

## Données financières

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Total	Coût à la tonne	Coût par habitant
2012	33 238 €	441 228 €	500 179 €	974 645 €	148 €	33,1 €
2013	32 120 €	420 294 €	496 482 €	948 896 €	146 €	32,0 €
2014	22 688 €	468 674 €	551 331 €	1 042 693 €	158 €	34,7 €
2015	23 958 €	455 935 €	550 358 €	1 030 251 €	157 €	33,9 €
2016	24 182 €	462 353 €	566 335 €	1 052 870 €	162 €	34,3 €

Tableau 8. Evolution du coût de gestion des ordures ménagères résiduelles en € TTC

## Les conteneurs enterrés avec contrôle d'accès

Depuis 2013, la Communauté de communes dispose d'un premier site de collecte en apport volontaire des ordures ménagères. Situé à Maignelay Montigny, il dessert une résidence de la SA HLM de 54 logements. Il est équipé de 2 conteneurs enterrés de 5 m<sup>3</sup> doté d'un système de contrôle d'accès et de 3 conteneurs enterrés de 4m<sup>3</sup> en libre accès pour le tri.

L'accès aux conteneurs de collecte des ordures ménagères est réservé aux habitants de la résidence et se fait au moyen du badge dont disposent les résidents pour accéder au hall d'entrée de leur bâtiment. Un logiciel dédié permet de gérer les badges et d'accéder aux informations concernant leur utilisation.

L'objectif du projet est de trouver des solutions adaptées pour favoriser la pratique du tri en habitat collectif.

En 2016, un second site a été mis en service au sein de la résidence des Rossignols rue Jean Moulin à St Just en Chaussée. Il est équipé de 5 conteneurs enterrés de collecte des ordures ménagères et 3 conteneurs enterrés pour la collecte du tri répartis sur 4 points. Ils desservent 128 logements répartis en 10 immeubles de 12 à 16 logements. Leur mise en service a eu lieu au début de l'année 2016.

En 2016 :

- 58,3 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées par le biais de ces conteneurs enterrés
- La collecte de ces ordures ménagères a représenté un coût de 5 184 € et leur traitement 5 094 € soit en tout 10 278 €.

Le coût de collecte et de traitement à la tonne de ces ordures ménagères est supérieur à la moyenne (176 € contre 162 €), mais le développement de ces dispositifs devrait dans les années à venir permettre de réduire ces coûts.

# Emballages recyclables et papiers

## Fonctionnement général

### L'organisation de la collecte

Au vu du caractère très rural et de l'étendue de son territoire, l'apport volontaire a été préféré à la collecte en porte-à-porte sur le Plateau Picard.

Les déchets sont répartis en 3 flux (auxquels correspondent 3 couleurs différents sur les colonnes de tri) :

- Verre
- Papier et carton
- Emballages en métal, en plastique et briques alimentaires

La collecte se fait sur 129 points tri réparties sur l'ensemble du territoire et équipés de 491 colonnes de tri. Chaque point tri standard accueille au minimum une colonne pour chaque flux.

### Le traitement

A l'exception du verre, les déchets collectés dans les points tri sont acheminés au centre de tri de St Just en Chaussée afin d'éliminer les erreurs de tri et de séparer les matériaux. Ceux-ci sont ensuite expédiés vers différentes usines de recyclage.

## Données techniques

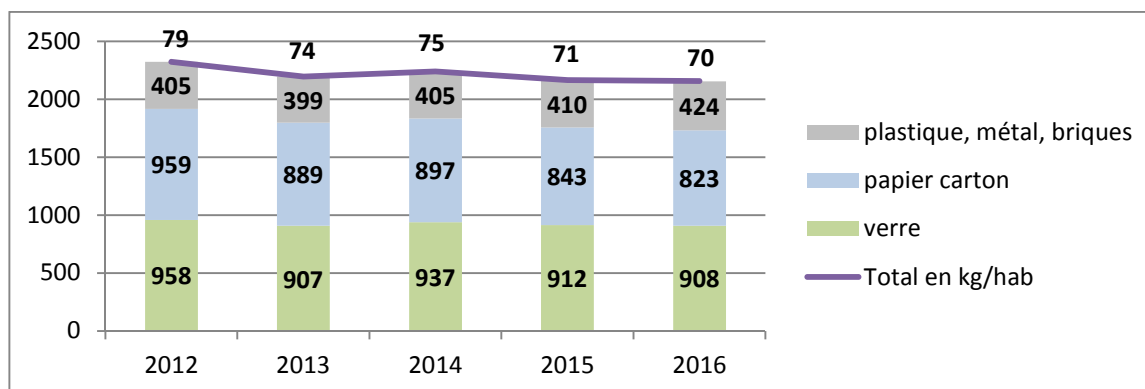


Tableau 9. Evolution des quantités d'emballages recyclables et de papier collectés en tonnes

Carton	Papier	Acier	Aluminium	Plastique	Verre	Refus
324 t	432 t	61 t	4 t	170 t	907 t	256 t

Tableau 10. Quantités de matériaux collectés dans les points tri

## Données financières

### Fonctionnement

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Total
2012	63 163 €	120 609 €	194 588 €	378 360 €
2013	45 996 €	119 130 €	187 681 €	352 807 €
2014	46 399 €	172 603 €	192 463 €	411 465 €
2015	46 088 €	171 616 €	188 832 €	406 536 €
2016	29 775 €	171 397 €	192 046 €	393 218 €

Tableau 11. Evolution des dépenses de gestion des déchets recyclable issus des points tri

	Eco-emballage	Vente des matériaux	Ecofolio	Autres recettes	Total
2012	220 438 €	237 459 €	16 082 €	7 567 €	481 546 €
2013	226 916 €	156 227 €	19 164 €	0 €	402 306 €
2014	276 186 €	161 620 €	19 280 €	24 €	457 110 €
2015	303 076 €	133 837 €	20 515 €	10 420 €	467 848 €
2016	230 349 €	143 271 €	15 968 €	0 €	389 589 €

Tableau 12. Evolution des recettes issues du tri sélectif dans les points tri

	Coût total (recettes déduites)	Coût à la tonne	Coût à l'habitant
2012	- 103 186 €	- 45 €	- 3,6 €
2013	- 49 500 €	- 23 €	- 1,7 €
2014	-45 645 €	- 20 €	-1,5 €
2015	-61 311 €	-28 €	-2,0 €
2016	3 629 €	2 €	0,1 €

Tableau 13. Evolution du coût de gestion des déchets recyclables issus des points tri

En 2016 aux années précédentes les recettes liées au tri sont inférieures aux dépenses de fonctionnement du fait d'une baisse importante des soutiens perçus de la part de l'Eco-organisme Eco-emballages. Cette baisse a plusieurs cause : un barème de soutien moins avantageux que par le passé et une baisse des performances de collecte de la Communauté de communes qui entraine une baisse plus importante des soutiens car Eco-emballages valorise la performance et la progression.

## Investissement

En 2016, il n'a pas été réalisé d'interventions sur le réseau de points tri à l'exception d'un aménagement sur le point tri d'Argenlieu à Avrechy suite aux travaux d'extension réalisés en 2015 pour un montant de 1904,54 €.

# La collecte des déchets verts en porte-à-porte

## Fonctionnement général

### Organisation de la collecte

La collecte des déchets verts concerne les déchets de jardin tels que tontes, taille, feuilles, fleurs, et exclue les déchets de cuisine. Elle a lieu durant la période de forte production végétale soit en 2015 du 13 avril au 31 juillet et du 31 août au 23 octobre.

Les usagers présentent leurs déchets verts dans des sacs transparents réutilisables fournis gratuitement par la collectivité et au logo de celle-ci. La collecte est limitée à 5 sacs par foyer et par passage.

### Traitement

Les déchets verts collectés sont traités sur une plate-forme de compostage de la société Sede Environnement à Reuil sur Brèche.

## Données techniques

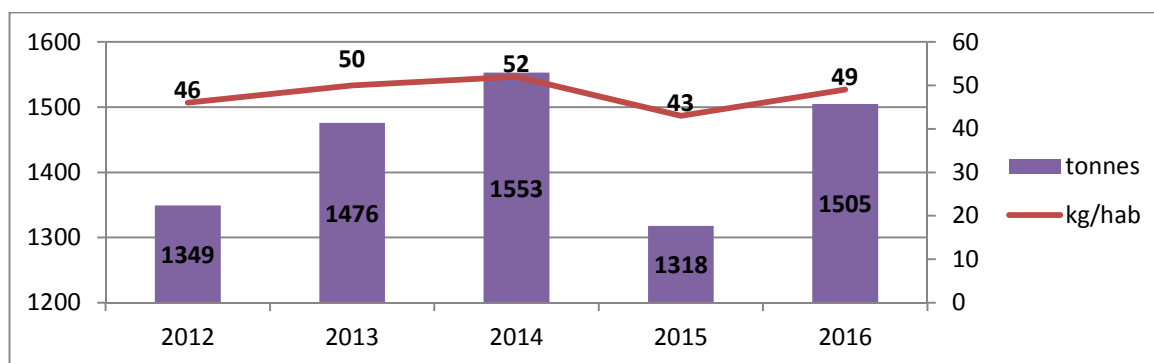


Figure 6. Evolution des quantités de déchets verts collectés en porte-à-porte

A noter : les quantités varient d'une année sur l'autre en fonction des conditions météorologiques.

## Données financières

	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Sacs de pré-collecte	Coût total	Coût à la tonne	Coût/hab
2012	89 323 €	27 859 €	4 174 €	121 356 €	90 €	4,1 €
2013	90 896 €	21 550 €	4360 €	116 807 €	79 €	3,9 €
2014	101 808 €	23 249 €	4 361 €	129 418 €	83 €	4,3 €
2015	88 421 €	19 488 €	6 928 €	114 837 €	87 €	3,8 €
2016	126 267 €	22 078 €	8 607 €	156 952 €	104 €	5,1 €

Tableau 14. Evolution du coût de la gestion des déchets verts collectés en porte-à-porte

En 2016 le coût de collecte des déchets verts en porte-à-porte a connu une hausse importante en lien avec le renouvellement du marché de collecte. Le coût de collecte à la tonne est passé de 67 € à 84 € soit une hausse de 25%.

# Les déchetteries

## Fonctionnement général

### L'organisation de la collecte

Les habitants du Plateau Picard disposent de 4 déchetteries à St Just en Chaussée, Maignelay Montigny, La Neuville Roy et Bulles, pour se débarrasser des déchets encombrants ou dangereux non pris en charge par les autres collectes.

Les habitants des communes de Gannes, Quinquempoix et Wavignies bénéficient également d'un accès à la déchetterie d'Ansauvillers par le biais d'une convention avec la Communauté de communes de la Brèche et Noye.

### Le traitement

Les matériaux collectés en déchetterie connaissent diverses destinations :

- Le tout-venant est envoyé en centre d'enfouissement
- Les déchets dangereux sont collectés et traités par une société spécialisée
- Les déchets verts sont envoyés en plate-forme de compostage
- Le bois sert de combustible pour des chaufferies
- Les gravats sont stockés dans un site d'enfouissement de la Communauté de communes avant d'être concassés et réutilisés
- Les métaux, les pneus, le carton, les déchets d'équipement électriques et électroniques, les piles et batteries, les lampes et néons sont envoyés vers les filières de recyclage correspondantes.

## Données techniques

### La fréquentation

Depuis leur ouverture, les déchetteries de la Communauté de Communes ne cessent d'accueillir un nombre de visiteurs toujours plus important. En 2015, la collectivité a mis en place un système de contrôle d'accès en déchetteries et équipé tous ses usagers de badges d'accès qui permettent de suivre de façon informatisée les visites et les déchets apportés. 2016 est la première année complète avec ce nouveau fonctionnement.

	Fréquentation annuelle	Evolution de la fréquentation / à 2015 en %	Volume annuel d'ouverture en heures	Fréquentation moyenne par heure
Maignelay-Montigny	30 228	+2%	1 537 h	20
Saint-Just-en Chaussée	33 190	+3%	1 483 h	22
Bulles	6 389	-10%	590 h	11
La Neuville-Roy	14 005	+3%	962 h	15
Total Plateau Picard	83 812	+2%	4572 h	18

Tableau 15. Fréquentation des déchetteries en nombre de visites



## Les quantités collectées

	2012	2013	2014	2015	2016
Maignelay-Montigny	3223 t	3053 t	3263 t	2798 t	3279 t
Saint-Just-en-Chaussée	3269 t	3163 t	3643 t	3263 t	3660 t
Bulles	632 t	661 t	767 t	636 t	799 t
La Neuville-Roy	1310 t	1581 t	1812 t	1652 t	1679 t
Ansauvillers	301 t	382 t	495 t	492 t	565 t

Tableau 16. Evolution des quantités collectées par déchetterie

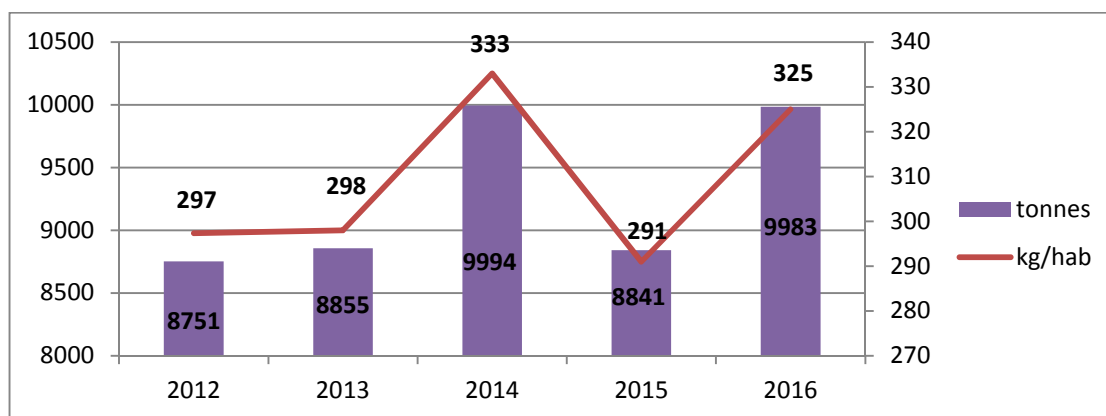


Figure 7. Evolution des quantités collectées en déchetterie

	Maignelay-Montigny	Saint-Just-en-Chaussée	Bulles	La Neuville-Roy	Ansauvillers	Total	Proportion du total en %
Tout venant	700 t	924 t	202 t	398 t	181 t	2 405 t	24 %
Gravats	949 t	1 092 t	241 t	537 t	113 t	2 932 t	29 %
Déchets verts	891 t	1 043 t	226 t	404 t	148 t	2 711 t	27 %
Bois	379 t	22 t	79 t	182 t	29 t	692 t	7 %
Ferrailles	124 t	120 t	30 t	65 t	21 t	360 t	4 %
Cartons	91 t	110 t	15 t	29 t	14 t	258 t	3 %
DEA*	Non collecté	179 t	Non collecté	Non collecté	40 t	219 t	2 %
DEEE	102 t	126 t		51 t	17 t	295 t	3 %
Huiles	6 t	6 t	2 t	4 t	Non collecté	19 t	0 %
Batteries	2 t	3 t	Non collecté	Non collecté		6 t	0 %
Pneus	11 t	8 t				18 t	0 %
DDM**	23 t	26 t	4 t	9 t	3 t	66 t	1 %
Piles	1 t	1 t	Non collecté	Non collecté	Non collecté	1 t	0 %
<b>Total</b>	<b>3 279 t</b>	<b>3 660 t</b>	<b>799 t</b>	<b>1 679 t</b>	<b>565 t</b>	<b>9 983 t</b>	<b>100 %</b>

Tableau 17. Quantités collectées par matériau et par déchetterie

\* Déchets d'éléments d'ameublement (mobilier)

\*\* Déchets dangereux (incluant les lampes et néons)

## Données financières

### Fonctionnement

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Total
St-Just-en-Chaussée	71 417 €	53 220 €	102 760 €	227 398 €
Maignelay-Montigny	81 476 €	51 689 €	95 355 €	228 520 €
Bulles	26 526 €	33 375 €	25 391 €	85 291 €
La Neuville -Roy	46 179 €	65 976 €	50 917 €	163 071 €
Ansauvillers				30 281 €
<b>TOTAL</b>	<b>225 598 €</b>	<b>204 259 €</b>	<b>274 422 €</b>	<b>734 561 €</b>

Tableau 18. Répartition des dépenses de fonctionnement des déchetteries

	Vente des matériaux	Artisans	Soutiens Eco-organismes	Autres recettes	Total
Saint-Just-en-Chaussée	27 671 €	4 276 €	23 945 €	197 €	56 088 €
Maignelay-Montigny	26 078 €	5 680 €	20 515 €	182 €	52 454 €
Bulles	5 428 €	-	5 966 €	641 €	12 034 €
La Neuville -Roy	11 494 €	-	14 193 €	986 €	26 673 €
<b>TOTAL</b>	<b>70 670 €</b>	<b>9 955 €</b>	<b>64 619 €</b>	<b>2 006 €</b>	<b>147 249 €</b>

Tableau 19. Répartition des recettes de fonctionnement par déchetterie

**NB** : les tableaux ci-dessus incluent pour les déchetteries de La Neuville Roy et Bulles le coût de fonctionnement du broyeur de branches (utilisé pour broyer les branchages sur les plateformes végétaux) et la recette liée à la mise à disposition de ce broyeur et du personnel nécessaire à son utilisation auprès de communes.

En 2016, les montants liés au broyage sont les suivants :

- Dépenses (personnel) : 11 797,25 €
- Recettes : 1 500,75 €

	Personnel et fonctionnement	Collecte	Traitement	Ansauvillers	Recettes	Coût total	Coût par tonne	Coût par hab
2012	194 217 €	170 740 €	209 876 €	18 094 €	71 567 €	521 360 €	60 €	17,7 €
2013	159 965 €	181 930 €	284 999 €	17 448 €	62 026 €	582 317 €	66 €	19,6 €
2014	178 039 €	222 207 €	254 428 €	26 838 €	100 628 €	580 884 €	58 €	19,3 €
2015	184 543 €	208 467 €	238 238 €	25 211 €	124 505 €	531 545 €	60 €	17,5 €
2016	225 598 €	204 259 €	274 422 €	30 281 €	147 249 €	587 311 €	59 €	19,1 €

Tableau 20. Evolution du coût de fonctionnement des déchetteries

## Investissement

Il n'y a pas eu d'investissements réalisés en déchetteries en 2016 à l'exception du raccordement au réseau d'assainissement de la déchetterie de La Neuville Roy pour un montant de 1970,16 € TTC.

# Les autres activités du service

## L'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI)

---

### Le fonctionnement du site

La Communauté de communes dispose d'un site destiné au stockage des gravats situé sur la commune de Maignelay Montigny.

L'exploitation du site est autorisée par un arrêté Préfectoral du 18 janvier 2008. Ses modalités de fonctionnement sont définies dans l'arrêté du Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard n° 04/06 du 19 avril 2004.

En 2016, 370 apports y ont été effectués représentant un total de 2 819 tonnes.

### L'opération de concassage

En 2013 et en 2016 ont eu lieu des opérations de concassage afin de pouvoir continuer à utiliser ce site de stockage qui présente l'intérêt de la proximité et d'un coût réduit pour la collectivité.

Les matériaux amenés au cours des années précédentes ont été extraits et passés dans un concasseur afin de séparer les terres et de produire un matériau réutilisable et calibré (calibre 40/80 et 0/40). Les produits générés ont ensuite été vendus à des communes ou des entreprises pour servir à l'entretien de chemins communaux par exemple.

Cette opération sera renouvelée dans les années à venir.

# La Recyclerie du Plateau Picard

## Fonctionnement général

La Recyclerie est un service de proximité à vocation sociale par l'insertion professionnelle et la revente d'objets à bas prix ; et environnementale par son action de réduction des déchets et de promotion du réemploi.

Elle assure les activités de :

- Collecte des encombrants et objets d'occasion réutilisables en déchetterie ou à domicile sur RDV
- Nettoyage et remise en état des objets collectés
- Vente chaque samedi

Pour réaliser ses missions la Recyclerie dispose :

- D'un camion de 20 m3 avec hayon permettant la collecte des objets à domiciles et en déchetteries
- D'un atelier situé à St Just en Chaussée
- D'un magasin situé à St Just en Chaussée dont la CCPP est propriétaire

En 2016, une série d'actions ont été engagées pour améliorer les conditions de travail des agents et redynamiser le magasin et les ventes :

- Tri et rangement de l'atelier
- Révision de certains prix
- Réalisation de 3 ventes thématiques autour des vélos, du matériel de plein air et des biens culturels (livres, dvd, cd)
- Mise en scène des objets dans le magasin
- Renouvellement chaque semaine des objets présentés et de leur disposition
- Développement d'une activité de relooking de meubles
- Création d'un page Facebook de la Recyclerie alimentée de nouvelles photos chaque semaine

Ces actions ont permis d'obtenir une hausse sensible du chiffre d'affaire du magasin (+9%) et du montant du panier moyen des clients de la Recyclerie (+17%).

## Données techniques

L'activité générale

	Nombre de RDV de collecte à domicile	Quantité d'objets remis en état et apportés au magasin	Taux de valorisation par réemploi	Nombre de jours d'ouverture du magasin
2012	356	39 t	48 %	46
2013	416	<i>Absence de données</i>		48
2014	362	44 t	32 %	44
2015	341	46 t	30 %	47
2016	319	42 t	28 %	45

Tableau 21. Indicateurs d'activités de la Recyclerie

Nb : en 2013, des difficultés techniques du matériel de pesée n'ont pas permis d'obtenir des chiffres fiables.

## Les collectes

	Quantités collectées à domicile	Quantités collectées en déchetteries	Quantités collectées en magasin	Total
2012	56 t	20 t	7 t	83 t
2013	<i>Absence de données</i>			
2014	83 t	40 t	15 t	138 t
2015	97 t	43 t	15 t	155 t
2016	70 t	67 t	14 t	152 t

Tableau 22. Les quantités collectées par la Recyclerie

## Le magasin

Catégorie	Objets vendus	Chiffre d'affaire	
	Quantité	Valeur	Proportion / total
Electroménager	343	6 705 €	14 %
Mobilier	311	10 830 €	22 %
Vaisselle	11 384	4 548 €	9 %
Textiles	4 672	4 626 €	9 %
Cycles	64	1 080 €	2 %
Loisirs, bibelots, bijoux	13 536	21 534 €	43 %
Autres*	-	220 €	0 %
<b>Total</b>	<b>30 706</b>	<b>45 542 €</b>	<b>100 %</b>

Tableau 23. Objets vendus et chiffre d'affaire du magasin par famille d'objets

\*livraisons, vente au poids

## Données financières

### Fonctionnement

	Personnel	Véhicules	Location bâtiment	Frais de fonctionnement	Total
2012	155 932 €	4 944 €	6 406 €	19 926 €	187 208 €
2013	137 981 €	6 303 €	4 792 €	16 528 €	165 604 €
2014	176 630 €	3 854 €	0 €	25 228 €	205 712 €
2015	166 733 €	4 032 €	0 €	32 195 €	202 961 €
2016	163 316 €	2 596 €	0 €	13 692 €	179 604 €

Tableau 24. Evolution et répartition des dépenses de fonctionnement de la Recyclerie

	Ventes (magasin et Agorastore)	Contrats aidés	Ecosystème	Autres	Total
2012	46 100 €	25 354 €	353 €	688 €	72 495 €
2013	47 427 €	23 896 €	372 €	293 €	71 987 €
2014	47 056 €	26 074 €	300 €	276 €	73 706 €
2015	47 846 €	20 787 €	60 €	0 €	68 693 €
2016	51 598 €	8 289 €	0 €	536 €	60 423 €

Tableau 25. Evolution et répartition des recettes de fonctionnement de la Recyclerie

	Coût total recettes déduites	Coût total par habitant
2012	114 713 €	3,9 €
2013	93 617 €	3,2 €
2014	132 006 €	4,4 €
2015	134 268 €	4,4 €
2016	119 181 €	3,9 €

Tableau 26. Evolution du coût de fonctionnement de la Recyclerie

### Investissement

En 2016 il n'y a pas eu de dépenses d'investissement pour la Recyclerie. .

## La promotion du compostage domestique

---

Depuis 2006, la Communauté de communes offre à ses habitants la possibilité d'acquérir des composteurs à prix réduits. Elle propose 4 modèles de composteurs (bois et plastique, 400 et 600 litres, au tarif de 15 € pour les composteurs de 400l et 18 € pour les composteurs de 600l.

	Bois 400 l	Bois 600l	Plastique 400l	Plastique 600l	Total
2012	24	91	26	88	229
2013	12	63	18	57	150
2014	17	79	12	63	171
2015	25	53	29	66	173
2016	18	68	15	28	127

Tableau 27. Evolution du nombre de composteurs distribués

### Aspects financiers

- 175 composteurs et 100 bio-seaux ont été achetés pour un montant total de 10 665,34 € TTC.
- 127 composteurs ont été distribués pour un montant de 2 427 €.



# La communication et la sensibilisation

---

## Les actions de sensibilisation

### Les interventions en milieu scolaires

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, 23 classes ont bénéficié d'une sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, représentant 52 interventions en classe, pour un total de 530 enfants sensibilisés. Ces interventions ont été réalisées par la chargée de mission sensibilisation déchets du SYMOVE et par des associations locales d'éducation à l'environnement missionnées par celui-ci.

La Communauté de communes est par ailleurs intervenue auprès de deux écoles lors de leur kermesse de fin d'année, l'une à Saint Just en Chaussée, pour une animation sur le compostage, et l'autre à Tricot pour une collecte de jouets en vue de réemploi.

### La sensibilisation dans l'habitat vertical

Suite à l'implantation de colonnes enterrées rue Jean MOULIN, et dans le cadre d'un appel à projet du SYMOVE visant à améliorer le tri dans l'habitat vertical, les 128 foyers de la résidence les Rossignols (Picardie Habitat) ont fait l'objet d'une sensibilisation au tri des emballages en trois étapes :

- Une information réalisée par les agents de la Communauté de communes, à l'occasion de la remise des badges d'accès aux colonnes d'ordures ménagères ;
- Une sensibilisation en pieds d'immeubles menée par l'animatrice de l'AITT (prestataire du SYMOVE) ;
- Le passage en porte à porte d'un ambassadeur du tri de la société L&M (prestataire du SYMOVE).

### Autres actions de sensibilisation

La Communauté de communes a accompagné l'association le Wheeling Club Saint Justois pour la mise en place d'un dispositif de tri des déchets lors d'un championnat régional de Motocross, ainsi que pour la sensibilisation du public lors de l'événement (en partenariat avec le SYMOVE).

Une intervention a également été réalisée dans la galerie commerciale du magasin E.LECLERC de Saint Just en Chaussée, lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, en partenariat avec le SYMOVE, pour sensibiliser la clientèle au tri et à la réduction des emballages. A cette occasion, le SYMOVE a également financé une animation atypique, « l'Homme poubelle », pour interpeller de manière ludique.

## La communication

En 2016, peu d'actions de communication écrite ont été conduites. On peut citer néanmoins :

- La communication récurrente au sein du journal trimestriel de la Communauté de communes : le « Plateau Picard Infos ». Les principaux sujets abordés ont été la collecte des sapins de Noël, l'implantation de conteneurs enterrés à St Just, le compostage et les Eco-jardiniers du Plateau Picard, l'autocollant STOP-PUB, le Recyclage du mobilier, les ventes exceptionnelles de la Recyclerie et enfin le bilan du programme de réduction des déchets de la Communauté de communes.
- L'alimentation et la mise à jour de la rubrique déchets ménagers du site Internet du Plateau Picard.

La Communauté de commune communique également en direction des usagers du service par le biais de l'accueil téléphonique et du numéro vert *Infos déchets* (appel gratuit depuis un poste fixe).

En 2015, 1801 appels ont été reçus et traités soit en moyenne 35 par semaine. 35% des appels reçus concernaient la collecte des ordures ménagères et les demandes de bacs, 27% la Recyclerie du Plateau Picard, 23% les déchetteries et les demandes de badges, 8% la collecte des déchets verts en porte-à-porte, 4% la vente de composteurs et 1% les points tri.

# Les actions de prévention des déchets

---

## Le principe

La prévention des déchets désigne l'ensemble des actions menées avant même l'apparition du déchet et visant à réduire la quantité et la nocivité de celui-ci. Par exemple acheter moins emballé ou donner des objets dont on n'a plus besoin plutôt que de les jeter sont des gestes de prévention des déchets.

## Les actions menées

Les principales actions menées en 2016 ont été :

- L'animation de stands de sensibilisation du grand public
  - o Lors des Rendez-vous du Terroir de septembre, novembre et décembre sur les thèmes du compostage, du gaspillage alimentaire et de la prévention des déchets pendant les fêtes de fin d'année.
  - o Sur des manifestations locales autour des plantes et du jardin avec le stand « Récupérez, jardinez ! » : Fête de la Fleur à Lieuvillers, Fête de la Pomme à Fournival, mais aussi à la déchetterie de Saint Just en Chaussée, pour la mise à disposition annuelle de compost organisée par la Communauté de communes.
- La poursuite des collectes des invendus de fin de brocantes avec 11 collectes réalisées par la Recyclerie du Plateau Picard (sur les communes de Saint Just en Chaussée, Lieuvillers, Ravenel, Wavignies, Montiers, Angivillers, Sains Morainvillers, Gannes, Brunvillers la Motte, Le Plessier sur Bulles). Par ce moyen, 5,45 T d'objets ont été collectés dont 2,44 T ont été mis en vente dans le magasin de la Recyclerie (soit un taux moyen de réemploi de 45%).
- L'animation du réseau des Eco-jardiniers du Plateau Picard constitué de 27 habitants bénévoles, relais du message de la Communauté de communes en matière de compostage et participant régulièrement aux actions de sensibilisation organisées sur le sujet.
- La création d'un autocollant Stop-pub ainsi que sa diffusion dans une soixantaine de relais de proximité : mairies, médiathèques et bibliothèques, boulangeries, boucherie-charcuteries, points relais-colis, Bistrots de Pays, épiceries, etc.
- La dotation de chaque commune du Plateau Picard d'une flotte de 100 gobelets réutilisables afin de pouvoir tester ce dispositif.
- La réalisation en interne d'un état des lieux de la gestion des déchets en vue de proposer des axes d'améliorations dans le cadre d'un stage<sup>1</sup> de fin d'études. A l'issue de ce travail une première action a été conduite au sein du service Petite Enfance avec une sensibilisation des agents au tri des déchets.

---

<sup>1</sup> Stage de trois mois réalisé par une étudiante en Licence Professionnelle « Sécurité des Biens et des Personnes » de l'IUT de l'Oise

## Les aspects financiers

	Personnel	Autres dépenses de fonctionnement	Total dépenses	Recettes	Coût total	Coût global par habitant
2012	27 682 €	3 762 €	31 444 €	0 €	31 444 €	1,1 €
2013	33 054 €	3 159 €	36 213 €	0 €	36 213 €	1,2 €
2014	36 374 €	5 481 €	41 885 €	42 714 €	-859 €	0 €
2015	30 966 €	7 051 €	38 016 €	42 714 €	- 4698 €	-0,2 €
2016	30 357 €	6 581 €	36 938 €	34 171 €	2767 €	0,1 €

Tableau 28. Bilan financier de la mise en œuvre du programme local de prévention des déchets

Rapport annuel sur le prix et  
la qualité du service  
d'élimination des déchets  
ménagers (2016)

**Rédaction & infographie**  
*Communauté de Communes du  
Plateau Picard*

Impression  
*Par nos soins*

Septembre 2017

